

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
HAUTES-ALPES

NOMBRE DE CONSEILLERS

- en exercice	14
- présents	11
- votants	11
- absents	3

Date de convocation :

19 février 2020

Date d'affichage :

19 Février 2020

VOTE

- POUR	11
- CONTRE	0
- ABSTENTION	0

Envoyé en préfecture le 02/03/2020

Reçu en préfecture le 02/03/2020

Affiché le

ID : 005-210501458-20200225-012_2020-BF

Berger
Levrault

REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune **ST JEAN ST NICOLAS**

Séance du mardi 25 février 2020

L'an deux mille vingt, le mardi 25 février à 19 heures, le conseil municipal s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Josiane ARNOUX, Maire.

Présents : Rodolphe PAPET – Monique JANIK – Francis BROUX – Marie-Blanche RISPAUD – Annie MARTIN – Michel PRETI – Anne-Marie MARLETTA – Daniel AUBERT – Philippe ANDRE – Bernard REYNIER

Absentes : Catherine TISSOT – Delphine DEGRIL – Danièle LION

Anne-Marie MARLETTA est nommée secrétaire de séance

DELIBERATION N°012/2020 : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF EAU ET ASSAINISSEMENT – ANNEE 2020

Après délibération, le conseil municipal approuve le budget primitif 2020 du service eau et assainissement comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	368 970.85 €	368 970.85 €
Section d'investissement	469 804.25 €	469 804.25 €
TOTAL	838 775.10 €	838 775.10 €

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Pour copie certifiée conforme
LE MAIRE,
J. ARNOUX

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le
et publication ou notification du

- 2 MARS 2020

